

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1451 du 12 décembre 1946 :

n° 1451

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 décembre 1946

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro

31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de quinze jours, à passer à Djibouti, pour compter du 17 décembre 1946, est accordé à M. Norbert Ratsimendras, menuisier contractuel, en service au bureau des finances. Durant son congé, l'intéressé percevra sa rémunération entière.